

FORMULAIRE DE CONSULTATION

Notre agence est adhérente



NOM DE L'AGENCE :

CONSULTATION ORGANISÉE PAR :

L'agence s'engage à maintenir la confidentialité des informations données par l'annonceur, qu'un accord de non-diffusion ait été ou non prévu, tout au long de la compétition. Les documents, propositions, éléments de création présentés dans le cadre de la compétition restent la propriété des agences qui n'ont pas été retenues. L'annonceur doit en assurer la confidentialité.

PRODUIT :

BUDGET :

DURÉE DE LA CONSULTATION
(du brief à la présentation finale)

DU : _____ AU : _____

AGENCES EN COMPÉTITION :

<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
----------------------	----------------------	----------------------

MONTANT DU DÉBIT :

Signature de l'annonceur :

Signature de l'agence :

FORMULAIRE DE CONSULTATION

Notre agence est adhérente



Elle vous garantit de ce fait l'adhésion à certaines valeurs communes, une responsabilité accrue dans ses campagnes, un niveau de professionnalisme et une éthique dans l'approche de la communication Santé.

Son engagement auprès de cet organisme professionnel comporte un certain nombre d'obligations propres à assurer la pérennité de nos relations, la promotion de vos produits et à dynamiser nos recommandations.

Toutes ses déclarations sont justes et vérifiées. La confidentialité des informations fournies par vous, est respectée selon **l'éthique professionnelle** mise en avant par l'AACC Santé. Son personnel exclusif, et son équipe scientifique se doivent d'avoir une **compétence professionnelle** sans cesse mise à jour.

Sa culture dans le domaine de la santé, son expertise en communication publicitaire, création et marketing sont les pivots de son **savoir-faire**.

Son **code de conduite** l'incite à ne participer qu'aux consultations la mettant en concurrence avec deux autres agences présélectionnées, avec un dédommagement systématique pour toute mise en compétition.

Elle s'engage sur une **juste rémunération** sous forme d'honoraires de conseil et de suivi ; à contractualiser en accord avec l'annonceur.

Elle revendique sa création, en tant que **propriété intellectuelle**, et en tant que telle, la fait rémunérer, ainsi que les droits afférents. En cas de compétition perdue, elle demande la restitution de ce qu'elle a présenté.

Elle revendique la création de campagnes dans le **respect de sa signature**, et ne signe pas de campagnes qu'elle n'a pas créées.

Elle fait figurer sur au moins une de ses recommandations **le logo de l'AACC Santé**, signe qu'elle adhère aux points cités ci-contre.

Elle partage le code de déontologie commun **en solidarité** avec tous les adhérents de l'AACC Santé. Elle cultive son identité et sa différence dans le respect de la stratégie globale de communication de l'AACC Santé.

L' AACC Santé... Des agences, un métier.

ACTION D'ECLAT - ARSENAL-CDM - BY AGENCY COMMUNICATION - CANAL 55 - DDB HEALTH - FMAD - HAVAS LIFE - H4B - GHG Paris - GROUPE 361 - McCANN HEALTHCARE - LIFE A.H. - OGILVY COMMONHEALTH PARIS - PYRAMIDALE COMMUNICATIONS - PUBLICIS HEALTH - RE-IMAGINE - STRATEGIK & NUMERIK - SUDLER Paris - TBWA\ADELPHI